

COMPTRE RENDU

3^{ème} jour de négociation du préavis

22 mai 2017

La direction a fourni 3 nouveaux documents :

- Synthèse des postes vacants
- Répartition des salariés par site, âge et fonction
- Schéma de développement de Montpellier avec un début de diffusion en aout 2018 (au lieu de janvier 2018 dans la 1^{ère} version)

L'organisation du travail telle que la voit la direction se base sur :

- 41 semaines par an
- 44h par semaine, modulée selon des semaines de 4 ou 5 jours
- Tournage de 8 minutes utiles / jour en extérieur
- Tournage de 14 à 16 minutes utiles / jour en studio

Une analyse des salaires de 3 fonctions type a oralement été présentée. Pour une vision plus juste et plus précise, nous y avons ajouté les récupérations auxquelles l'accord fiction donne droit :

Fonction	Salaire brut mensuel	1 fiction / an		2 fictions / an		3 fictions / an		4 fictions / an		Feuilleton à l'année	
		supplément salaire / an	jours de récup	supplément salaire / an	jours de récup	supplément salaire / an	jours de récup	supplément salaire / an	jours de récup	supplément salaire / an	jours de récup
OPV	3500	1335	8	2670	16	4600	24	5341	32	5955	0
Eclairagiste	3013	1472	8	2945	16	4417	24	5890	32	5090	0
Régisseur	4084	4085	8	8170	16	12255	24	16340	32	4084	0

Les « suppléments de salaire » tiennent compte des heures sup, primes de sortie ... pas des heures de nuit par exemple, non prévisibles et aléatoires.

Il est évident que la direction veut transposer les compétences du personnel fiction vers le feuilleton, à moindre coût (perte de salaire et des récup), et ce pour un travail industrialisé, moins intéressant au niveau artistique.

De plus, les représentants pensent qu'il est impossible de tenir une telle cadence sur la durée. A titre d'exemple, sur PBLV : planification de 2 semaines de tournage, suivie d'une semaine de repos puis d'une semaine de videomobile est nécessaire pour ne pas enchaîner des semaines et semaines de PBLV.

.../...

De plus, PBLV se tourne à 3 caméras avec comut du réalisateur. Le feuilleton de Montpellier est prévu à 2 caméras, sans comut, ce qui signifie + de prises donc + de montage. La direction dit que les équipes ont été dimensionné en conséquence, et que les gens qui ont travaillé sur le projet connaissent le métier.

Les candidatures sont ouvertes au groupe FTV entier ... mais les postes vacants proviennent uniquement de la filière. Ils sont au nombre de 24 au 30/04/2017, dont 3 qui ont fait l'objet d'une consultation (1 chef déco à Lyon, 1 chef monteur à Lille et 1 à Marseille)

Le projet de Montpellier nécessite :

- 92 ETP en tournage
- 10 ETP en post-production

(et 60 à MFP nous précise-t-on)

Parmi ces postes, 23 seraient une création. Soit augmentation des ETP filière !

Priorité est donnée aux permanents qui ont déjà l'expérience de la fiction.

Les représentants déplorent le manque de consultation en amont du projet via par exemple des groupes de travail.

Une hypothèse est envisagée en supprimant le site de tournage provisoire. Le tournage débiterait alors sur le site définitif en février 2018, 1^{er} diffusion en aout 2018 (point 7 du préavis)

La direction prône une vision « macro », pas centrée sur le périmètre de la filière.

Le permanentisation dépend des mobilités, il y aurait un effet cascade : Si les mutations créeraient sur leur site d'origine des embauches de CDD ...

Prochaine date de négociation : lundi 29 mai après-midi (abordera la phase 2), après rencontre avec expert (sur le volet économique) le matin pour présenter 5 schémas économiques :

32 fictions

32 fictions + feuilleton

28 fictions + feuilleton

24 fictions + feuilleton

20 fictions + feuilleton

Supprimer 12 fictions n'efface pas le déficit de la filière : nous souhaitons savoir pourquoi les fictions sont des activités à perte, alors que nous sommes sur les mêmes budgets que le privé (2,2 millions d'euros pour 90' contemporain). Comment sont répartis les « frais/refacturation ??? SECOR » ? Moins il y a d'activités sur les sites, moins les sites sont rentables.

5^{ème} date de négociation prévue le mercredi 31 mai matin.

Paris, le 22 mai 2017